

## Pédagogie et formation: vers une évolution des comportements, vers la sensibilisation d'un public jeune

28/10/2007

Présentation : Julian Stone (JS)

Intervenant : Pascal Benard (PB)

JS : Voici la dernière conférence des rendez-vous de l'éconavigation. La pédagogie et la formation sont des sujets qui ont été abordés dans beaucoup de débats, en particulier sur la co-utilisation du territoire maritime ou sur les questions de l'accueil portuaire. Il en est souvent ressorti que la pédagogie, la formation, l'initiation, en particulier des jeunes, au sens marin et au respect de l'environnement, était une donnée absolument fondamentale si nous voulions inverser les processus destructeurs en cours.

Il s'agit finalement de deux types de diffusion de l'information ou de pédagogie. Il y a celle à destination des jeunes, des scolaires, qui fréquentent les clubs nautiques tout au long des côtes de Bretagne. Mais il y a aussi la formation des plaisanciers de plus en plus nombreux qui parfois ont investi dans un bateau sans forcément avoir la notion ou les sens de ce qui se trouve dans l'eau sur laquelle ils naviguent. A l'issue des rendez-vous de l'éconavigation cette notion d'information du public est vraiment apparue comme quelque-chose de fondamental.

Pour en parler ce soir Pascal Benard est avec nous, et je vais donc lui passer la parole.

PB : Je suis ici en tant que président du réseau Bretagne des classes de mer, plus communément appelé l'APCMB. Tout le monde connaît ce sigle, puisque si vous remontez un peu dans le temps vous avez tous entendu parler des concours qu'organisait cette association d'audience nationale avec le magazine et l'émission Thalassa. Il s'agissait de concours de dessin ou autres dont l'objet permettait de gagner des séjours. L'APCM Bretagne est l'émanation régionale de cette organisation, nous regroupons une bonne vingtaine de structures, majoritairement dans le Finistère et dans le Morbihan, mais heureusement il y en a un peu dans les Côtes d'Armor et en Ile et Vilaine. Ce réseau accueille tout de même entre vingt-cinq et trente mille enfants, ce qui est loin d'être négligeable, avec le souci permanent de l'éducation à l'environnement maritime, c'est l'objet premier des classes de mer.

Dans l'appellation 'classe de mer' il faut bien se rappeler qu'il y a le mot 'classe', cela veut donc bien dire que c'est l'enseignant qui est le moteur et le responsable de ce séjour. Nous en tant que structure d'accueil nous ne sommes que la plateforme technique et logistique qui accompagne l'enseignant. Vous vous doutez bien que si l'enseignant nous le demande, et c'est d'ailleurs ce que l'on espère, nous mettrons tout notre potentiel et nos savoir-faire à sa disposition pour que ce passage en bord de mer soit le plus productif possible pour les enfants. Voilà donc ce que nous faisons.

### De Navigatio

29 Boulevard Général De Gaulle  
29100 Douarnenez

02 98 75 31 86 - [contact@econav.org](mailto:contact@econav.org)

Association loi 1901 - siret: 49820797600016 ape 913e

Ce réseau régional travaille aussi évidemment avec des réseaux départementaux, principalement celui du Finistère puisque c'est le premier département de France pour l'accueil des classes de mer. Le Finistère accueille plus de 20% des séjours en bord de mer donc c'est de fait un partenaire privilégié. En tant que Finistérien cela ne me pose aucun problème de travailler avec eux vous vous en doutez bien. Nous avons réussi à nous mettre d'accord sur un certain nombre de principes, car s'est toujours bien de se réunir mais encore faut-il partager un certain nombre de choses. Ce partage nous l'avons rédigé autour de deux documents de référence qui forment une charte nous engageant les uns et les autres à développer un certain nombre de principes éducatifs et pédagogiques pendant nos séjours. Et il y a une annexe technique dans laquelle nous recensons le potentiel que doit mettre à disposition de l'enseignant toute structure qui veut accueillir correctement des enfants en classe de mer. Ces deux documents sont notre base de travail, avec un chapeau important pour notre principe d'éducation qui est d'éduquer les enfants afin de les amener une connaissance, et c'est cette connaissance qui va leur permettre de préserver au mieux l'environnement maritime.

Nous ne sommes pas dans un esprit de sanctuarisation ou de mise sous globe du milieu. De notre point de vue ce n'est pas du tout comme cela que nous le préserverons, c'est bien la connaissance qui permet d'être réceptif et sensible à toutes les difficultés qu'on peut avoir dans un environnement fragile, notamment celui du bord de mer.

Les actions d'importance menées aujourd'hui sont plus spécialement effectuées dans le Finistère mais elles ont vocation à être élargies au niveau régional. Nous tentons aujourd'hui de reprendre dans la constitution, dans la base des séjours d'éducation à l'environnement maritime, la notion de développement durable. Ce n'est pas simple car dans 'développement durable' chacun met les ingrédients qu'il voudrait y mettre. En plus de cela nous, nous intervenons dans le champ scolaire, ce qui ne simplifie pas les choses. Après avoir lues les instructions officielles que l'Education Nationale a fait paraître sur l'éducation au développement durable, nous pensions que cela ne suffisait pas, cela ne nous a pas rendu plus intelligents ou plus compétents pour autant.

Nous avons donc entamé tout un travail avec l'inspection de l'académie du Finistère pour avoir ce nous n'avions pas jusqu'à maintenant, une validation ou une certification pédagogique pour les projets 'développement durable'. L'idée sous-jacente était de faire que les structures d'accueil de classes de mer deviennent les écoles d'application au développement durable et à l'environnement maritime. Sur cet objectif là, l'inspection d'académie du Finistère nous a suivis assez rapidement et facilement. S'en sont suivies toute une série de réunions avec les pédagogues de l'Education Nationale et les structures d'accueil. Chaque structure a pour obligation de développer son projet, de le clarifier, d'imaginer les outils pédagogiques qu'elle mettra à disposition des enfants et des enseignants, de faire évoluer tous ces outils en permanence, de qualifier ses personnels d'un point de vue technique, c'était déjà le cas donc éventuellement que les re-qualifier d'un point de vue pédagogique. Et à ce moment-là, l'inspection d'académie nous reçoit au cours de ce que nous appelons un 'grand oral', ça fait moins dur que 'jury', pour valider la démarche. Elle nous rend visite sur site et, à ce moment là, nous l'espérons, parce que ce n'est pas encore fait et terminé, nous aurons le cachet Inspection d'Académie ou Education Nationale pour nos projets, que nous mettrons à disposition des enseignants. J'en reviens à ce que je disais en préalable, l'enseignant reste et demeure de toutes façons le maître d'œuvre de son séjour, il n'y a pas de substitution possible entre les enseignants et nous, l'Education Nationale ne le permettrait pas. Par contre qu'il y ait un rapprochement étroit et une collaboration cela va de soi. Voilà donc où nous en sommes aujourd'hui, ces notions là nous semblent importantes et indispensables. Travailler avec les plus jeunes d'entre nous nous semble assez logique si nous voulons préparer ces éco-citoyens à ce qui nous attend les uns les autres dans les années qui viennent. Ce n'est pas facile pour de multiples raisons, et notamment des raisons budgétaires, l'activité classe de mer n'étant pas une activité en croissance, à l'inverse elle stagne. Nous avons connu des grosses difficultés dans les années 2000, l'activité des réseaux départementaux et régionaux fait que cela reprend un peu d'essor mais nous sommes encore loin de pouvoir accueillir autant de jeunes que nous le souhaiterions. N'hésitez donc pas à parler des classes de mer autour de vous, en particulier celles du Finistère et de Bretagne, ce sont les meilleures. C'est un grand principe mais on peut regretter que chaque enfant Breton ou Finistérien ne puisse pas une fois dans sa scolarité partir en classe de mer. C'est vrai que les départements Bretons font de gros efforts pour aider les départs, cela ne fait aucun doute. Mais si nous pouvions faire plus ça serait encore mieux.

Monique Prevost : C'est d'abord madame l'institutrice qui va vous répondre parce que dans le déficit de

fréquentation des classes de mer à une certaine époque, il y a eu bien sûr le coût financier mais il y avait aussi les problèmes de responsabilité que l'on faisait supporter aux enseignants et qui en ont fait fuir plus d'un. Je pense que c'était un élément important dans la diminution de la fréquentation des classes de mer. Pour ce qui est de l'initiation à l'environnement maritime pour les enfants, en complément des classes de mer il y a aussi la fréquentation régulière des centres nautiques. A Douarnenez le centre nautique est municipal et depuis trente ou quarante ans la municipalité permet à tous les enfants de CM1 et de CM2 de la ville de venir une demi-journée par semaine au centre nautique. Dans le cadre de ce programme il y a l'initiation à la voile. Je sors d'une réunion où l'on parlait de la situation dans les ports et nous voyons bien à quel point il est important de favoriser la pratique de la navigation à la voile plutôt qu'avec des bateaux à moteur. Ça va donc incontestablement dans le bon sens, sans parler de toutes les valeurs pédagogiques que la pratique de la voile peut apporter. Il y a aussi tout un volet découverte de l'espace marin, prise de conscience de sa fragilité et sensibilisation à des pratiques environnementales raisonnables et raisonnées. Je pense que c'est important et, pour ce qui est de Douarnenez, tous les enfants ont cette possibilité qui leur est offerte.

PB : Nous ne pouvons que nous en féliciter, et l'exemple de Douarnenez et Tréboul est bien connu. Ce que je veux dire là c'est qu'il y a tout de même de gros efforts qui sont faits par les collectivités locales, c'est indéniable, qu'il s'agisse de communes ou dans le Finistère par la collectivité territoriale. Mais soyons ambitieux : il faudrait que chaque enfant puisse avoir un séjour de ce type dans sa scolarité primaire. Je ne fixe pas d'échéance mais ce serait vraiment l'idéal parce que, sans vouloir minimiser l'impact des séjours comme ceux là ou des séances d'une demi-journée, il est vrai que le séjour collectif de ce que l'on appelle la semaine scolaire, c'est-à-dire du lundi au vendredi ou au samedi, au-delà des vertus pédagogiques et éducatives liées à l'environnement maritime, a aussi la vertu de la vie en collectivité. Hier, dans une des discussions on dénonçait un peu le manque de responsabilité ou le comportement un peu égoïste des pratiquants quels qu'ils soient ; et bien il est vrai qu'un des vecteurs favorables pour apprendre à vivre ensemble c'est justement de vivre ensemble. Le séjour collectif pour les jeunes a aussi cette vertu là, en complément de l'approche purement éducative à l'environnement maritime. Je milite toujours pour qu'il y ait des classes de mer car c'est l'internat, c'est la vie collective, c'est l'expérience partagée, et c'est aussi tout cela qui forge le citoyen. C'est aussi peut-être plus facile d'en parler, d'amener des notions complémentaires quand on a appris à vivre ensemble, à ne pas piquer les chaussettes de l'autre tous les matins...

JS : De ce point de vue là est-ce que l'éducation à la voile dans le milieu scolaire, ou l'accès à la voile pour les plus jeunes est suffisamment développé aujourd'hui ou est-ce qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire dans ce sens? Nous parlions justement de la nécessité d'initier les jeunes à des pratiques de navigation plus respectueuses de l'environnement, et c'est un des sujets de ces rendez-vous qui nous tenaient le plus à cœur. Que pouvez-vous nous dire de cet accès à la voile pour les plus jeunes ?

PB : Je parlerais plutôt de pratique nautique scolaire, parce qu'il n'y a pas que la voile, il y a aussi des jeunes qui font du char à voile ou du kayak. C'est tout aussi intéressant et passionnant et nous sommes bien toujours dans l'utilisation de supports non-polluants et raisonnables. Le Finistère est assez exemplaire en la matière et nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous pouvons aussi toujours dire que ce n'est pas suffisant mais déjà si tout le monde faisait cela, nous serions plus que contents. Il y a les pratiques nautiques scolaires, c'est une chose, mais au-delà de ça il y a les loisirs annuels dans les centres nautiques, Tréboul entre autres, qui accueillent les enfants Finistériens. Il est vrai qu'on ne conçoit plus une pratique nautique sans cette composante environnementale, elle est obligatoire. Vous savez que les écoles de voile sont regroupées au niveau fédéral et national dans un réseau qui s'appelle les Ecoles Françaises de Voile, les EFV. Avant l'EFV avait pour mission de faire un apprentissage de la technique voile de la pratique, alors que maintenant on travaille sur trois niveaux : on travaille sur la technique de l'engin, sur la sécurité et obligatoirement sur l'environnement. Pour chaque stage il y a ce que l'on appelle un passeport voile Bretagne ou autres régions, où il y a une sorte de certification technique et environnementale systématique. On démarre très jeune car ce réseau a imaginé aussi un travail avec les tout petits que l'on appelle le Club Moussaillon et le Jardin des Mers. Le Jardin des Mers a pour seul objet la découverte de l'environnement, on va à la pêche, on va observer, on va collecter, sentir, goûter. Il faut démarrer le plus vite possible. A ce niveau là la pratique nautique scolaire, la classe de mer, le réseau des Ecoles Françaises de Voile – le surf aussi, que

ce soit par leur fondation ou localement – font aussi un gros travail sur l'environnement. Il y a donc conjonction de tout cela, tout le monde porte un peu ce message là vers les plus jeunes.

JS : Vous qui fréquentez des enfants auxquels vous faites découvrir le milieu marin, et j'imagine aussi parfois les problèmes de pollution qui y sont liés, peut-être pas pour les tout petits mais pour ceux qui sont un peu plus grands, quels sont leurs regards sur cette situation ? Est-ce qu'il y a des réactions ? Qu'avez-vous pu observer au cours de ces ateliers pédagogiques ?

PB : D'une manière générale les enfants sont insensibles à la qualité des sites, à la beauté, à l'esthétique. Lorsqu'ils voient une grève jonchée de galettes de fuel ou de sacs plastiques, il y a rarement de réactions. L'intérêt c'est de partir de là pour remonter la chaîne, en se posant la question du pourquoi, du comment de ce gâchis.. Nous arrivons à des constats affligeants pour nous adultes car on nous dit qu'il ne faut pas polluer mais on ne fabrique que des produits qu'on ne sait pas recycler et que l'on jette dans la nature, nous utilisons du gobelet plastique au lieu du verre, et ainsi de suite. Nous parlions justement de collectivité, et bien on impose du conditionnement de mayonnaise en sachets alors qu'avant on mettait le pot et le saladier sur la table. Je veux bien admettre qu'il y a des bactéries qui circulent, mais...

Ils nous déstabilisent donc en mettant rapidement le doigt sur certaines incohérences entre l'objectif affiché de dire que nous voulons un monde propre, etc. et de l'autre côté une contradiction complète avec des choses que nous pourrions éviter. Je vais sortir un peu du champ de l'environnement maritime mais en restant dans la logique de développement durable, il y a un établissement qui se voulait exemplaire qui c'est construit en centre Bretagne, ils avaient fait tout son système d'eau sanitaire avec récupération d'eau de pluie, filtrage, etc. Ils n'utilisaient pas d'eau, c'était propre, sauf que ce n'était pas autorisé par la loi. Donc maintenant ils ont deux systèmes d'eau sanitaire : celui avec du chlore prévu par la loi, et celui qui est propre mais pas prévu par la loi. Il faut donc vraiment qu'il y ait un travail collectif de réflexion pour faire évoluer tout cela, autrement nous allons dans le mur. Nous ne pouvons pas demander aux enfants d'être sensibles à leur milieu et de faire attention si nous, adultes, nous n'ouvrons pas les portes et si nous ne créons pas les conditions pour une cohérence d'ensemble.

Le déficit aujourd'hui c'est la cohérence d'ensemble. Demander à des enfants de nettoyer les plages et de faire attention, si quand ils regardent le monde des adultes c'est rigoureusement l'inverse, à un moment donné comme ils le diraient eux-mêmes, ça ne va pas le faire.

JS : Nous avons parlé ici des plus jeunes mais qu'en est il des adultes ? Est-ce qu'il y a des programmes de sensibilisation des plaisanciers à l'environnement ? Est-ce que tu penses qu'il y a une grosse action à mener dans ce sens ?

PB : C'est dommage que mes camarades de la formation ne soient pas là. Ce que nous savons c'est que les adultes naviguent via des produits touristiques ou des réseaux mis en place. Je fais allusion au système ballades et randonnées nautiques en Bretagne. L'objet même de ce produit c'est bien la découverte de l'environnement, et pour ce faire on utilise un support non-polluant qui est la voile, le kayak, la voile-avirons, le bateau collectif. Nous avons été très surpris de l'engouement pour ce genre de produits en un laps de temps très court. C'est un produit qui a été imaginé en 2005, il y avait cinq ou six balades de prévues dans le Finistère en kayak, en voilier, et aussi ce qu'on appelle de la balade palmée c'est-à-dire les sentiers sous-marins en masque et tuba. En 2006 il y avait une vingtaine de balades organisées, et presque quarante-cinq en 2007. Toutes sans exception on vraiment bien fonctionné, de mémoire je crois que ce n'est pas loin de trois mille clients qui ont utilisé ce service, à priori des gens qui ne naviguent pas par ailleurs et ne fréquentaient pas les écoles de voiles. C'est donc toute une population que nous avons réussi à sensibiliser à des environnements spécifiques et naturels. Comme quoi si on est un peu imaginatifs et si on arrive à mettre des choses intelligentes en place ça marche. L'objectif était bien sûr l'environnement mais pour que cela fonctionne, il faut aussi que la personne qui encadre ces groupes de touristes soit à la hauteur des attentes et des espérances. Il faut un bon technicien de la pratique du support utilisé, et quelqu'un de très compétent en matière d'environnement maritime.

JS : Qu'en est-il des actions de sensibilisation chez les plaisanciers eux-mêmes ?

PB : En toute honnêteté je n'en sais rien. J'imagine qu'il y a beaucoup de choses de faites mais ce n'est pas

un secteur que je connais très bien. Moi je m'intéresse aux petits. J'espère qu'il y a plein de choses de faites, est-ce que c'est suffisant, je n'en sais rien mais je suppose que comme dans les autres secteurs ce n'est pas encore assez. Globalement lorsqu'on regarde ce qui se passe sur les ports, on fait attention à ce que le plaisancier puisse trouver ce qu'il faut pour ses déchets, etc. Peut-être y a-t-il un spécialiste de la plaisance dans la salle qui pourrait nous répondre. Moi je ne sais pas.

JS : J'ai vu que nous avons ici Ingrid Peuziat. Elle me disait en sortant de la dernière conférence qu'elle avait produit un document de sensibilisation à l'usage des plaisanciers. Je vais donc lui demander si elle pourrait nous en dire quelques mots.

Ingrid Peuziat : Je suis universitaire, j'ai fait ma thèse sur la plaisance dans les îles et les archipels, plus particulièrement sur le site des Glénans. Au cours de cette étude j'ai été amenée à faire des enquêtes dans une démarche scientifique auprès des plaisanciers. Plusieurs centaines d'enquêtes ont été réalisées et en fin de compte au-delà du recueil d'informations je me suis rendue compte qu'au cours de ces enquêtes il y avait un réel échange, et qu'il y avait une demande énorme de la part des plaisanciers d'information sur les milieux, sur l'histoire des sites qu'ils fréquentent pour la plupart tous les week-ends ou une à deux fois par mois. C'est de là qu'est né le projet de plaquette de sensibilisation. Je crois donc que les plaisanciers sont très demandeurs d'informations. Bien qu'il y ait un certain nombre de documents qui circulent dans les ports, ils sont aussi demandeurs d'un certain nombre d'informations personnalisées sur les sites qu'ils fréquentent et les activités qu'ils pratiquent et non pas forcément trop généralistes sur les écogestes et autres, même si ces démarches sont à encourager. Je pense qu'il y a vraiment un travail très personnalisé à faire en fonction des pratiquants.

Du public : Est-ce qu'il ne s'agirait pas aussi de changer quelques priorités dans le secondaire ? Il y a un travail qui est déjà fait dans le primaire, mais qu'en est-il dans le secondaire ? J'ai des souvenirs de remarques du genre « t'es pas bon à l'école, tu seras marin » ou des choses comme ça. Quand nous parlons du manque de connaissances des gens qui ont un bateau, qui sont pourtant en général d'un bon niveau de culture, il y a cette perte de connaissance des milieux. Si nous y ajoutons la question des connaissances géographiques, du positionnement, de l'économie maritime, nous voyons qu'il y a un sacré problème dans les programmes de secondaire, à moins d'en faire une spécialisation. Il y a peut-être une culture globale à re-modifier dans les priorités du secondaire.

PB : Je le transmettrai au ministre mais c'est tout ce que je peux faire. Je ne suis pas responsable des programmes. Ce que je peux vous dire c'est que dans le cadre des programmes des classes de mer pour le primaire l'environnement maritime ce n'est pas seulement étudié dans sa composante scientifique, biologique, environnementale, mais nous sommes bien dans une composante sociologique. Si il y a un port de pêche à côté de la structure, je prends l'exemple de Tréboul car nous y sommes, nous allons étudier la pêche dans son histoire, dans sa réalité, dans son avenir. L'intérêt d'une classe de mer c'est de prendre le monde maritime dans sa globalité. Cela étant, selon l'endroit où nous nous trouvons nous allons étudier plus particulièrement un point ou un autre parce que le milieu s'y prête, mais à-priori nous n'occultons aucun paramètre car ce n'est pas l'objet d'un séjour. Indépendamment des instructions officielles qui précisent bien le cadre des séjours éducatifs, notre souhait est d'apporter une connaissance du monde marin, et pas simplement de l'environnement maritime. Nous faisons donc aussi la promotion des métiers de la pêche, le réseau Finistérien a travaillé avec les ports de Cornouaille pour montrer ce que c'est que la pêche, c'est l'opportunité d'être éventuellement chef d'entreprise à vingt ou vingt-deux ans si on a un bateau de taille intéressante, il y a des magasins de marée, de l'élevage, il y a plein de choses à faire. Ce sont des choses sur lesquelles nous collaborons avec les professionnels de la mer. Il n'y a aucun séjour de classe de mer où nous ne parlons pas du gardien de phare ou de la SNSM ou du pêcheur en fonction de là où se trouve la structure d'accueil et du projet de l'enseignant.

JS : D'autres questions ?

Du public : Bonjour, je suis responsable d'un centre nautique à Camaret. Je suis personnellement très sensibilisé à l'environnement, sinon je ne serais pas là. Je déplore le manque de formation, je suis un technicien de la voile et en dehors de mon intérêt propre je n'ai pas été formé pour répondre aux

questions environnementales qui peuvent s'offrir à moi quand je touche un jeune public. Quand on me demande de faire une intervention sur de la voile, je me demande toujours comment avoir un impact fort sur l'environnement, comment laisser une marque, une trace sur un séjour. Quand on voit les enfants sur quatre séances c'est déjà bien, des fois c'est moins, on les voit sur une période courte. Je déplore le manque de formation des techniciens voile à ce niveau là. Est-ce qu'il y a des choses envisagées dans le futur sur des cursus de formation pour augmenter l'impact des gens de terrain, etc. ?

PB : Nous ne sommes pas dans le futur mais déjà dans le présent. Cette formation existe car en collaboration étroite avec la DRJS a été mis en place ce que nous appelons une formation de guide nautique. C'est une unité de compétences complémentaires que l'on va additionner à un brevet d'état. Le préalable c'est que le candidat ou la candidate soit titulaire d'un brevet d'état d'une spécialité nautique et cela lui ouvre accès à deux cent heures de formation théorique sur l'environnement maritime, plus cent heures sur une structure d'éducation au milieu. C'est donc pour répondre à ce souci des gens qui encadrent une pratique, qui sont sans aucun doute d'excellents techniciens, mais à qui il manque peut-être des bases pour l'environnement maritime. Je fais le lien avec la prestation touristique dont je parlais tout à l'heure, les randonnées nautiques, une des conditions pour obtenir ce label balade randonnées nautique, c'est que la personne qui encadre soit un guide nautique. C'est une exigence formelle et il n'y a pas de possibilité de déroger à cette règle. Il faut un brevet d'état pour maîtriser la technique et il faut être guide nautique pour maîtriser l'environnement maritime. Les formations existent bien.

Du public (Alain Conan) : Je trouve que c'est une très bonne question qui vient d'être posée par ce jeune garçon. J'ai soixante-quinze ans, j'ai passé ma vie sur la mer, je suis Français et donc habitué à être abandonné par le pays. Ma famille est issue d'Acadiens de Belle-Ile en Mer. En tant que marins, vers 1968 on nous a fait comprendre que nous étions des indésirables qui coûtions trop cher et qu'il fallait aller voir ailleurs si la mer était bleue. C'est ce que j'ai fait et que nous avons en général bien réussi, moi et les gens de ma génération. Je déplore complètement que tous ces marins Bretons, tous ces capitaines, tous ces officiers, tous ces mécaniciens, etc. n'aient pas été exploités par le pays justement pour venir en aide à des jeunes garçons qui avaient ensuite à faire l'éducation des plus jeunes. Quand je me promène le long des côtes et que je vois tous les gens qui interviennent au niveau des plages, de la sécurité, les gendarmes de la gendarmerie nationale, les gendarmes des affaires maritimes, les pompiers, les CRS, la SNSM, et j'en passe, il n'y a jamais un marin Français sur le terrain. Je trouve cela un peu triste et j'ai trouvé cette question excellente, et vous y avez d'ailleurs bien répondu, merci.

Du public : C'est intéressant ce guide nautique à deux cent heures, mais je rappelle qu'à trente-cinq heures par semaines cela fait huit semaines, c'est-à-dire deux mois d'absence. Peut-être y-a-t-il moyen de tronçonner ce module pour que ce soit plus digeste ?

PB : Je n'ai pas dit que c'était deux cent heures en continu, ce sont bien des modules. Comme nous avons affaire à des activités saisonnières touristiques, ça se fait dans les périodes dites creuses. Cela peut se faire sur deux ans s'il le faut. La logique de l'organisme qui pilote cette formation c'est bien d'adapter la formation au candidat ; on part d'où il est et on l'emmène où il faut qu'il aille. C'est donc obligatoirement un cursus personnalisé ; heureusement.

Du public (Ingrid Peuziat) : Il y a une action qui est menée au cours du brevet d'état à titre un peu expérimental, à l'initiative de l'école nationale de voile de Quiberon, avec laquelle nous à l'UBO nous avons un partenariat. Nous intervenons une semaine sur des problématiques environnementales au cours du brevet d'état. C'est à titre expérimental – cela se fait depuis deux ans – mais c'est visiblement possible et envisageable.

Je me posais une question au sujet du guide nautique suite au brevet d'état, est-ce à l'initiative du brevet d'état ou est-ce obligatoire ?

PB : Non il n'y a pas d'obligation. C'est permettre à des gens qui maîtrisent parfaitement une technique nautique de compléter leur formation sur des modules environnement maritime. Il n'y a pas d'obligation, ils restent titulaires avec toutes les compétences et toutes les prérogatives du brevet d'état. Avec ou sans cette unité de compétences supplémentaire. Maintenant s'ils veulent travailler dans le cadre des randonnées

nautiques il faut qu'ils acquièrent cette compétence environnement maritime. Sinon ils peuvent continuer à travailler avec le brevet d'état de leur discipline, cela ne pose pas de problème.

Quand aux initiatives de l'école nationale de voile et des sports nautiques, je n'étais pas au courant. Comme quoi nous ne sommes pas suffisamment informés les uns et les autres de ce que nous faisons et c'est bien dommage. La formation qui a été mise en place est bien en lien avec Jeunesse et Sport, sauf erreur l'ENV a aussi des attaches avec Jeunesse et Sport donc nous aurions peut-être pu nous parler un peu plus mais ce n'est pas grave nous allons remédier à cela très vite.

JS : Lors du débat sur la co-utilisation du territoire maritime on s'est aperçus finalement qu'il y avait pas mal de problèmes entre les pêcheurs d'un côté, les plaisanciers pêcheurs de l'autre, les différents utilisateurs. Il y a une question que je voudrais poser à Janick Moriceau, parce que je trouvais qu'elle avait particulièrement bien répondu là-dessus. Est ce du à un manque d'information, à de la mauvaise volonté ou à un manque d'organisation, si ces différentes corporations n'arrivent pas à ouvrir le dialogue entre elles?

Janick Moriceau : La situation est un peu variable. Ce qui a été mis en exergue c'est que même s'il y a un bon dialogue, même si parmi les plaisanciers pêcheurs il y a des gens qui sont d'anciens pêcheurs et qui donc facilitent normalement le dialogue avec le monde de la pêche professionnelle, il n'en est pas moins vrai qu'il y a un million de pêcheurs plaisanciers en Bretagne, et qu'il y a six mille pêcheurs professionnels, dont tous ne fréquentent pas forcément la zone côtière bretonne.

Il y a donc un problème quantitatif, c'est-à-dire que même si les pêcheurs plaisanciers respectent la réglementation, avec deux casiers et en limitant leur matériel, il n'empêche que dans cette zone côtière il va y avoir beaucoup de matériel, particulièrement en été. Cela va donc pouvoir poser des problèmes à la pratique de la pêche professionnelle parce que ça perturbe le poisson et la manière dont les crustacés vous pouvoir être pêchés.

La connaissance est sans doute nécessaire car il y a aussi des problèmes qui ont été posés sur la manière dont ont été mis des filets, sur la non-responsabilité d'un amarrage qui pouvait provoquer des prises (d'orins)? dans des hélices, et d'autres problèmes qui pouvaient mettre la vie en danger. Il faut donc considérer à la fois l'éducation, connaître les contraintes et les problèmes qui sont posés à la pêche professionnelle et aussi connaître des règles essentielles sur la navigation et sur la sécurité. Aujourd'hui tout le monde n'a pas cette formation, il y a une formation pour les bateaux à moteur à partir d'une certaine puissance, mais qui n'est pas forcément axée sur la connaissance des contraintes des autres métiers et des autres utilisateurs de la mer. Aussi nécessaire que ce soit, tout le monde n'a pas une obligation de formation, donc là il y a sans aucun doute des efforts et un renforcement à faire pour faciliter la cohabitation. Il y a aussi un problème de nombre, et à un moment donné il faut que nous nous posions la question de l'organisation de cette cohabitation quand il y a des déséquilibres aussi importants.

Du public : Je voudrais rebondir sur une intervention qui a été faite lors de la conférence précédente <sup>1</sup>, où un intervenant disait que la conscience écologique des pêcheurs était très faible, que nombre d'entre eux installait des moteurs plus puissants que ceux autorisés, avec des consommations de carburant plus élevées. Certains d'entre eux s'en sont même pris la semaine dernière à une vedette des douanes chargée de faire appliquer la réglementation. La question que je me pose est la suivante: si la protection de l'environnement fait partie du programme des écoles de pêche, quel est le degré de prise en compte de ce souci là dans les écoles ?

JS : Est-ce que Séverine Farrugia est toujours là ? Elle aurait sans doute pu vous répondre.

Alain Conan : En ce qui concerne la marine marchande, à ma connaissance il n'y a rien du tout. L'approche de la mer et de l'évolution des pollutions est une donnée que nous avons appris tout seuls. Cela a fait partie d'un débat hier ou avant-hier soir. Ce sont les gens de terrain comme moi qui ont petit à petit pris conscience de tout ce qui se passait et qui ont essayé d'évoluer d'une manière différente. Je ne pense pas que les pêcheurs dans leurs écoles soient très formés à cela et je crois qu'eux aussi par la force des choses, par la raréfaction de la ressource, par le coût du fuel, sont amenés à faire leur propre apprentissage du monde de demain. Ou plus précisément certains d'entre eux parce qu'il existe certains pêcheurs, notamment en Méditerranée, qui n'ont aucune conscience, je veux parler de ceux qui continuent à pêcher

le thon qui est une ressource en perdition. Ces pêcheurs campaient sur une position irresponsable et très dangereuse, car bien qu'ils défendaient leur outil de travail, pas un seul ne pensait ni à l'avenir de la ressource, ni à l'avenir de leurs enfants.

Mais ici en Bretagne c'est différent. Je suis Breton et pendant mon service militaire j'ai été matelot avec un certain nombre de pêcheurs qui sont ensuite devenus patrons de pêche ou capitaines de bateaux senneurs dans l'océan Indien ou ailleurs. Je les vois toujours régulièrement et je ne connais pas un seul de ces amis qui n'ait pas conscience du problème de l'environnement, de la raréfaction du produit, etc.

Nous en revenons un peu à la conclusion de tous ces débats. Que faut-il faire? Tous ont dit : « nous allons dans le mur » Dans la première intervention que j'ai faite j'ai demandé ce qu'il fallait faire pour que tout ce que nous sommes en train de dire ici ne s'évanouisse pas dans un laïus sans lendemain. Il n'y a pas vraiment de réponse. Mais pour en revenir à votre question, dans les écoles de la marine marchande et de la pêche je n'ai pas l'impression qu'il y ait une grande prise de conscience à ce niveau là.

Janick Moriceau : Il faut dire que dans les lycées maritimes les cursus ont tout de même évolué. Les formations sont aussi plus longues que par le passé et aujourd'hui il y a quand même une sensibilisation aux écosystèmes marins, à l'environnement marin et à la biologie. Cela fait maintenant partie des cursus de formation. Il n'empêche qu'il y a actuellement beaucoup de professionnels en activité qui n'ont pas eu cette formation. Il y a beaucoup de difficultés aujourd'hui à mettre en place une vraie formation continue dans ces secteurs là parce qu'il y a une multitude de formations continues qui sont obligatoires, par exemple pour obtenir le droit de commander un bateau, il y a aussi des formations à la sécurité, etc. et cela se fait en cours de vie professionnelle. Dans cette formation continue la partie 'connaissance de l'environnement et biologie' n'existe pas vraiment. C'est à regret parce que ce serait sans aucun doute nécessaire.

Les gens le font sur le tas au fur et à mesure des problèmes auxquels ils sont confrontés ou via l'information qu'ils ont par les jeunes ou par leurs enfants. Je crois donc qu'il est très important que tous les jeunes Bretons soient formés parce qu'ils peuvent aussi d'une certaine manière former leurs parents. Aujourd'hui dans la formation initiale dans les écoles de pêche, c'est bien inclus.

Du public : J'aimerais rebondir sur ce que je viens d'entendre. Je trouve qu'il est difficile, voire dangereux de fustiger et de rentrer dans des corporatismes en disant « ce sont les professionnels » ou « ce sont les plaisanciers, il y a un million de plaisanciers et c'est eux qui prennent la ressource... ». On sait qu'il y a des plaisanciers qui ont une bouée en surface et une ligne de sept, huit, dix, douze, vingt casiers sous l'eau, ils ont également des vire-filets pour remonter leur ligne de casiers. Il y a évidemment des professionnels qui trichent et ne respectent pas la ressource mais il y a aussi des gens qui font bien leur métier. Nous allons justement en revenir aux enfants dont on parlait au début. Je pense que l'important pour nous c'est d'éduquer les générations futures plus que nous ne l'avons été, à être sensibles aux choses et à poser des petits gestes au quotidien, pas seulement maritimes mais aussi à la maison dans la vie de tous les jours, comme ne pas prendre la voiture quand on peut l'éviter, plutôt se déplacer à vélo, ... il y a plein de gestes que l'on peut faire au quotidien. Je pense que c'est tout un travail sur tout un cycle, éduquer ceux qui ne l'ont pas été, éduquer ceux qui vont l'être de la maternelle sur tout le cycle à l'école, informer les gens qui ne le sont pas. Je pense que c'est par une multitude de petits gestes que nous pourrions faire évoluer les choses, ce n'est pas en disant « c'est l'autre », parce que c'est avant tout 'moi' et ce que je vais faire au quotidien qui va faire évoluer les choses.

JS : Une dernière question pour Pascal Benard: Qu'est-ce qui est prévu en termes de formation et de pédagogie pour les jeunes dans les années à venir ? Est-ce que les programmes vont évoluer ? Est-ce que nous allons avoir un renforcement de ces questions d'environnement ? Qu'est-ce qu'on peut espérer pour l'avenir ?

PB : En ce qui concerne les programmes je n'ai pas été sollicité comme futur ministre de l'éducation, cela devrait arriver ces jours-ci...

JS : Pardon, j'aurais du préciser les programmes des classes de mer.

PB : En ce qui concerne les classes de mer il y a une collaboration permanente entre nous, structure d'accueil, et les enseignants. C'est-à-dire que les enseignants sont soumis à un programme – que je ne

connais pas bien, je ne suis pas là pour l'apprécier – et ça ne doit pas sortir du cadre scolaire. C'est à nous de nous adapter aux évolutions de programme. Je faisais allusion tout à l'heure aux nouvelles instructions liées à l'éducation au développement durable, c'est pour cela que nous nous sommes mis tout de suite sur ce dossier là parce qu'il faut qu'il y ait une cohérence et surtout que nous accompagnions les préoccupations ou les souhaits des enseignants lorsqu'ils arrivent sur le terrain. Il ne faut pas qu'il y ait de décalage. Nous ne sommes pas enseignants, nous ne souhaitons pas nous substituer aux enseignants mais il faut que nous ayons à peu près la même connaissance qu'eux des programmes scolaires pour que ce que nous imaginons sur les sites soit en harmonie, que ça soit à peu près cohérent avec ce que vont faire les enseignants avant le séjour et avec ce qu'ils vont pouvoir faire après. Nous suivons donc les programmes, nous ne les anticipons pas et nous ne les fabriquons pas. Peut-être qu'un jour on nous demandera notre avis, mais pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour. Ce qui fait notre force c'est notre capacité à être très réactif, à imaginer comment on pourrait traduire en termes d'outils de terrain ou comme procédés pédagogiques les intentions d'un enseignant. Nous souhaitons demeurer une plateforme logistique pertinente.

JS : Cela paraît tout de même incroyable qu'on ne vous demande pas votre avis, d'une certaine façon.

PB : . Cela nous laisse plutôt un degré d'autonomie qui n'est pas désagréable donc c'est bien. La validation de notre démarche sur les sites ou la validation des outils que nous pouvons imaginer, inventer, bricoler, etc. est décidée directement avec les enseignants sur place, donc ça suffit à notre bonheur.

Janick Moriceau : Je voulais juste ajouter un petit mot. Lorsque vous êtes rentré ici vous avez peut-être vu une tente noire sur le parvis sur laquelle était marqué 'Cap vers la nature', et si vous avez eu la curiosité de vous y glisser, il y avait des personnes qui sensibilisaient à ce qu'est l'infiniment petit et le vivant de la mer, donc le plancton. Je voulais dire qu'il y a aussi des associations qui font de l'éducation sur l'environnement marin, notamment 'Cap vers la nature', qui organisent aussi pendant tout l'été des visites et pendant l'hiver dans différents endroits ils sensibilisent à une meilleure connaissance. Il y en a d'autres, il y a un réseau en Bretagne qui fait un travail assez remarquable sur l'éducation à l'environnement, et il y a un certain nombre de personnes dans ce réseau qui travaillent sur l'environnement marin, et ce sont des associatifs.

PB : Pour aller dans votre sens, les structures d'accueil travaillent avec des gens comme ceux là continuellement car de toutes façons on y a plutôt intérêt, nous ne sommes absolument pas en opposition. Il y a des fois des débats intéressants, voire houleux, comme nous sommes au bord de la mer c'est logique. Mais il y a évidemment complémentarité. Je vais dans votre sens pour dire que nous avons tout intérêt à mettre nos savoir-faire en commun pour élaborer le réseau. Le réseau Finistérien a édité des guides pédagogiques sur la base de trois livrets que nous donnons aux enfants et aux enseignants avant le séjour, et l'un pendant le séjour ; et nous avons travaillé à ce qu'on appelle les centres d'interprétation du milieu naturel et de l'environnement maritime, cela va de l'Ifremer à Océanopolis, autrement dit tous les gens qui nous permettent de travailler et d'enrichir aussi nos connaissances et nos pratiques. Donc c'est au contraire plus que pertinent de se voir, peut-être même plus régulièrement que nous ne le faisons aujourd'hui.

Du public : Nous sommes vite passés sur le sujet des plaisanciers. Il est effectivement nécessaire d'informer et de sensibiliser cette catégorie de public. Je voulais cependant distinguer deux publics : d'une part les pêcheurs plaisanciers, qui semble-t-il s'organisent bien depuis quelques temps et qui en effet sont demandeurs d'outils, de matériel pour sensibiliser leurs adhérents, et puis d'autre part les plaisanciers de provenances diverses, surtout ceux qui ne viennent que l'été et auxquels il faut s'adresser de façon peut-être plus spécifique et de façon différenciée.

Ingrid Peuziat a répondu en partie à cette problématique. Il y en a une autre, c'est par rapport aux ports de plaisance, les ports structurants, les ports à pontons sur lesquels viennent des bateaux de grande taille, avec des gens qui viennent d'ailleurs. Là il y a certainement un travail à faire pour sensibiliser cette population, sous condition, probablement, que ces ports acceptent de ce mettre en réseau au moins sur ce point.

Il y avait un deuxième sujet que je voulais aborder, c'est l'industrie, ou plutôt l'artisanat naval, qui est aussi très utilisateur de produits dangereux, aussi bien pour les gens qui y travaillent que pour l'environnement et les gens qui sont autour, il y a donc là un travail à faire. Il y a aussi gros un travail à faire quand à la collecte des produits dangereux ou de résidus.

Janick Moriceau : Je m'excuse de reprendre la parole. Mais nous sommes en train de parler de la formation dans le secteur des industries nautiques et la Région y mène un travail important avec la chambre des métiers. C'est justement un travail sur ces questions et qui est bien entamé, cela s'appelle Vague Bleue. C'est un gros travail de sensibilisation parce qu'il est vrai que nous utilisons des produits qui sont très nocifs pour la santé, et ce sont des petits chantiers, des petites structures qui ne se sont pas toujours mises en cohérence par rapport à certaines législations pour prévenir vraiment les risques. C'est donc un gros travail qui est en cours en ce moment, à la fois de formation, d'équipement, etc. et cela se fait avec la chambre des métiers. Nous avons un site qui aborde toute la démarche autour de cela.

JS : Y-a-t-il une autre question ou intervention sur le sujet ?

Ingrid Peuziat : Oui, c'est plus un message à propos de la sensibilisation. Je crois qu'il faut impérativement, quels que soient les secteurs, humaniser cette sensibilisation. Tout ce qui est plaquette et autres ce sont des support, mais derrière il doit y avoir autant que possible des hommes et des femmes qui rentrent en contact avec les usagers pour faire passer le message. C'est un aspect que je voulais rappeler parce que je crois que c'est très important.

Du public : Juste une petite intervention pour signaler que par rapport à tout ce qui est conflit à propos du littoral, et dieu sait si nous avons l'habitude de parler de conflits des acteurs du littoral, il y a une initiative qui vient de l'université de Rennes et d'un laboratoire de recherche en sciences sociales qui s'appelle Artisans du Vivant. Cela regroupe un certain nombre d'acteurs du littoral: des pêcheurs à pieds aux ligneurs en passant par la chambre de l'agriculture, Pesca, ou une association comme Cap vers la nature, justement, qui amène son expérience en formation, en animation et en sensibilisation des jeunes mais aussi des adultes. Donc je reprends ce qu'Ingrid vient de dire. C'est par la sociabilisation, par le fait d'interactions entre différents publics que les choses vont pouvoir avancer. Les problèmes liés à l'écosystème, les gestes simples à faire au quotidien et la représentation de l'écosystème maritime sont des apprentissages qui se feront par le biais de ces rencontres en des lieux prévus à cet effet.

Du public : De mémoire, je ne me souviens pas qu'il y ait de module environnemental dans le permis mer. Je pense que cela serait déjà un mode d'accès à une sensibilisation au vivant dans son contenu. Lorsqu'on passe son permis voiture, on apprend que la vitesse passe à 110 lorsqu'il y a saturation dans l'ozone sinon on se prend un PV. Il pourrait y avoir à la fois un rappel à la réglementation et une éducation à l'environnement dans le cadre du permis mer, qui vient juste d'être réformé. Dans la prochaine réforme il pourrait y avoir des propositions.

Il existe aussi un volet de formations professionnelles sur les métiers de la mer qui sont liés à la plaisance et au nautisme. Il y a le réseau éducation nationale sur la formation d'aménageurs de bateaux, de charpentiers de marine, et aussi le volet consulaire ou de formation professionnelle, qui correspond à une demande de petites entreprises maillées sur le territoire, mais qui correspond aussi à un mode de développement, ça peut être la formation des charpentiers de marine, la formation des ouvriers voiliers, des selliers nautiques. Sachant qu'il y a un certain nombre d'entreprises qui vont être en situation de reprise, puisque ce milieu artisanal n'a pas forcément anticipé leur cessation d'activité et que la Fédération des Industries Nautiques, même si elle s'intéresse aux gros, doit aussi s'intéresser aux petits qui correspondent à un maillage territorial important, notamment en Bretagne -nous n'avons pas forcément la même situation qu'en Vendée ou sur d'autres territoires avec des gros producteurs.

Le dernier volet c'est qu'il existe aussi un réseau d'éducation au patrimoine qui est essentiellement un volet associatif. Ce sont toutes les associations qui gèrent des bateaux naviguant issus du mouvement du patrimoine maritime. A bord de tous ces bateaux il y a eu des efforts soit de bénévoles, soit de profs-relais pour créer des malles pédagogiques, des modules d'éducation. Par contre il y a un volet qui a disparu de l'offre éducative, ce sont les classes culture, puisque le ministère de la culture ne subventionne plus les classes culturelles, les ateliers du patrimoine ou les classes patrimoine, qui faisaient aussi partie d'une offre qui pouvait être complémentaire pour les centres nautiques à des saisons un peu différentes de l'activité des classes de mer. Il y avait une complémentarité qu'il faudrait retrouver entre classes de mer et classes de patrimoine, même si dans toute classe de mer il y a des sorties en chaloupe, le patrimoine maritime, les bateaux du patrimoine sont un bon vecteur de découverte de l'environnement naturel et de l'environnement maritime.

Du public : Nous avons évoqué ici tout un tas de belles idées. Mais comment lutter contre le scooter de mer ? A mon avis voilà une pollution épouvantable dont nous n'avons pas parlé au cours de ces trois journées. Je lance une petite idée, je ne sais pas si elle aura une suite mais après tout cela peut faire boule de neige. Si on lançait le boycott absolu de ces engins là ? (app) Parce que n'importe qui peut en louer un, il n'est pas nécessaire de connaître les règles nautiques, ça marche à soixante à l'heure, c'est horriblement dangereux, et pour les nageurs, les plaisanciers et les enfants. Ça fait du bruit, c'est polluant, ça consomme. Aujourd'hui lors de la réunion précédente tout le monde s'est penché sur la façon de diminuer la consommation de bateaux qui sont tout de même des outils de travail, mais là – je ne parle pas des vedettes, c'est un autre sujet et elles ont peut-être aussi leur utilité, – mais franchement, dans le domaine de l'inutilité et de l'engin de consommation qui ne sert à rien, il y a bien le scooter de mer. Donc il faut le dire à tout notre entourage, il faut boycotter, il faut huer, peut-être qu'un jour cela aura un effet.

JS : Il est vrai que nous nous demandons toujours par quel tour de passe-passe certains industriels arrivent à faire passer des objets et à les faire utiliser par des gens sans permis, cela reste un mystère qu'il serait peut-être également intéressant d'approfondir si nous voulons aller vers un peu plus d'écologie et de respect de l'environnement.

Nous allons être obligés de mettre un terme à cette conférence. Pascal est-ce que tu as un mot de la fin ?

PB : Non si ce n'est que chacun chez lui, comme le rappelait monsieur, fasse les gestes qu'il faut. Partout où vous allez vous connaissez obligatoirement des enseignants, ou des parents d'élèves, des élus, dites-leurs d'envoyer tous les enfants en classe de mer.